
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2018-2019

24 OCTOBRE 2018

PROJET DE DÉCRET

RELATIF AU CADRE DE GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE DU NUMÉRIQUE ET DE
L'INFORMATIQUE EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE(1)

AMENDEMENT(S)
DÉPOSÉ(S) EN SÉANCE

(1) Voir Doc. n°683 (2018-2019) n°1 à 4.

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n°1 déposé par Mme Christiane Vienne, Mme Christine Poulin et M. Bruno Lefebvre	3
---	--	---

**1 Amendement n°1 déposé par Mme
Christiane Vienne, Mme Christine
Poulin et M. Bruno Lefebvre**

Insérer un nouvel article 14 libellé de la manière suivante : "Le présent décret entre en vigueur à la date fixée par le Gouvernement et au plus tard

le 1er janvier 2019."

Justification

Il importe de préciser que le présent décret entre en vigueur à la même date que le décret relatif à l'entreprise publique des technologies numériques de l'information et de la communication de la Communauté française (ETNIC) – doc.684.